

COMMUNE DE MARPIRE

Compte rendu du conseil municipal

En date du 16 janvier 2015

Nombre de conseillers : En exercice 15 Présents : 14

Etaient présents : FAUVEL Auguste – TRAVERS Alain – MOUSSU Thérèse – LEJAS Frédéric - PAIN Jean-Yves – ASSELIN Marie-Christine – DENIS Geneviève – DELAUNAY Thierry – FAUCHEUX Ludivine - DAGUISE Laurent – GARDAN Cécile – HALLET Christelle — PINSARD Gisèle – SEVENO Hervé

Absents excusés : DUBOIS Gildas

Secrétaire de séance : Christelle HALLET

Ordre du jour :

- Désignation d'un correspondant défense
- Demande d'échange de terrains
- Transport communes rurales Ligne 2
- Devis concernant la rédaction du rapport sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour les sujets suivants :

- Convention par Vitré communauté pour la tonte du terrain
- Enveloppe à définir pour les rythmes scolaires
- Utilisation du garage du café
- Réponse à Mme DESBLES
- Courrier de gaz de France
- Délégué pour la mission locale
- Convention pour le SDE pour les tarifs
- Convention avec le CDG pour les emplois facultatifs
- Anciens combattants et soldats de France : demande de subvention et prise en charge d'un drapeau
- Délibération pour le site internet
- Guirlandes de Noël

En début de séance une minute de silence a été faite par les membres du conseil municipal pour les victimes des attentats de la semaine dernière.

Lecture et approbation du compte rendu de la dernière séance du conseil municipal. Le sujet étant abordé dans la dernière réunion, le maire nous lit la réponse faite à Mme DESBLES.

I : Désignation d'un correspondant défense

Les services militaires demandent un correspondant défense dans chaque commune. Alain TRAVERS était le représentant lors du mandat précédent et accepte de continuer.

Le conseil municipal valide sa candidature.

II : Délégué pour la mission locale

Afin de promouvoir leur service dans nos communes et éventuellement repérer les jeunes de la commune qui auraient besoin de leur service, une réunion est proposée le 4 février à 20h30 aux correspondants des communes. Le nôtre n'est pas encore désigné.

Thérèse MOUSSU se propose et le conseil municipal valide sa candidature.

III : Demande d'échange de terrains

Le département avait acheté les parcelles 1624 et 1632 appartenant à M et Mme TURCAS et en échange le département a cédé la parcelle 1650 qui avait été achetée à la commune.

Demande du nouveau propriétaire Mr RONCERAY d'échanger la pointe de la parcelle 1650 avec une partie de la parcelle 1651.

Le conseil municipal n'est pas opposé à la demande à condition que le projet d'extension du bâtiment obtienne un avis favorable.

IV : Transport communes rurales Ligne 2

La ligne de bus Marpiré – Landavran - Champeaux mise en place par Vitré communauté depuis le 1^{er} avril est sous utilisée. Actuellement, le ratio calculé est de 110€ par personne transportée donc la ligne n'atteint pas les objectifs escomptés.

Le conseil municipal prend acte que l'expérimentation va continuer sur six mois mais sur déclenchement téléphonique des usagers.

V : Devis concernant la rédaction du rapport sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif

ISAE : Institut Santé Agro Environnementale qui fait les analyses des eaux usées qui entrent et sortent dans les lagunes. Le devis proposé est pour 2015 de 308.15€ (3 prélèvements dans l'année).

Le conseil municipal accepte le devis proposé.

VI : Convention par Vitré communauté pour la tonte du terrain

Le maire a demandé au service entretien des espaces verts de Vitré communauté d'intervenir pour la tonte du terrain de foot car le tracteur est en panne. Vitré communauté demande la signature d'une convention.

Le conseil municipal accepte que le maire signe cette convention.

VII : Enveloppe à définir pour les rythmes scolaires

Le maire rappelle qu'il n'a pas souhaité, lors de la mise en place des rythmes scolaires, prendre en charge l'organisation des TAP mais avait promis une enveloppe budgétaire en plus de la mise à disposition des salles. Au vu du nouveau budget et pour faire suite à la demande de l'OGEC au cours du dernier conseil municipal, le maire propose une enveloppe de 5000 € par année civile sous condition de laisser une participation financière aux familles pour les TAP et de faire un bilan financier par année scolaire.

Le conseil municipal accepte la proposition du maire et autorise le maire à inscrire au budget 5000 € par année civile versé en avril.

VIII : Utilisation du garage du café

La commune souhaiterait pouvoir utiliser ce garage pour entreposer du matériel de la commune qui est actuellement stocké dans le vieux vestiaire du sport.

Le vieux vestiaire est occupé actuellement par la commune et le sport. L'idée d'abattre et de ne pas reconstruire est émise mais il y a dedans les compteurs électriques, l'arrivée d'eau et l'éclairage des terrains de foot donc difficile de le supprimer mais par contre une réflexion est en cours sur son devenir.

IX : Courrier de gaz de France

Canalisation de gaz, qui avait été tirée pour l'entreprise HERIAU, de la route des lacs à l'usine RIO mais qui ne sert plus. Demande de Gaz de France que la commune entretienne cette canalisation ou sinon ils vont la fermer.

Le conseil municipal ne souhaite pas s'engager dans l'entretien de cette canalisation.

X : Convention avec le CDG pour les emplois facultatifs

Le Centre de Gestion souhaite la signature d'une convention qui lie la collectivité pour leurs services.

Le conseil municipal accepte que le maire signe la convention.

XI : Convention pour le SDE pour les tarifs

Le Syndicat Départemental d'Énergie se propose de négocier pour les communes les tarifs jaunes en faisant un appel à la concurrence qui est obligatoire avant le 1^{er} janvier 2016. Une autorisation doit leur être donnée pour récupérer nos données consommées à ERDF. Un dossier est à remplir avant fin février 2015.

Le conseil municipal accepte que le maire signe cette convention.

XII : Anciens combattants et soldats de France : demande de subvention et prise en charge d'un drapeau

L'association des anciens combattants crée une section « soldats de France » et demande une subvention. Le maire propose d'acheter un drapeau pour les soldats de France et de maintenir la subvention existante.

XIII : Délibération pour le site internet

Une réunion d'information sur la création d'un site internet pour les communes intéressées a eu lieu le 13 janvier 2015 à Vitré Communauté. Marie-Christine, Cécile et Christelle y ont participé.

La proposition est de négocier des prix auprès d'un prestataire pour créer un site commun aux 14 communes présentes. L'idée est d'établir une arborescence commune et de travailler ensemble en mutualisant. L'avantage est que l'hébergement serait assuré par Vitré communauté. Le coût prévisionnel est 1500 € pour la création du site et 500 € de maintenance par an. Prochaine réunion prévue le 4 février pour laquelle il faut une réponse du conseil municipal.

Le conseil municipal propose de voter pour adhérer au projet : 11 pour et 3 contre.

XIV : Guirlandes de Noël

Une demande est faite pour améliorer les illuminations de Noël pour l'année prochaine.

Jean-Yves va se renseigner.

XV : Elections

Les élections départementales ont lieu le 22 et 29 mars 2015. Le lieu choisi est la salle du conseil municipal.